

Nombre de Membres du Bureau :

- En exercice : 18
- Présents : 16
- Représentés (pouvoirs) : 2
- Votants : 18

Vote :

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Objet de la délibération :

**Désignation des délégués locaux
pour le CNAS**

Date de la Convocation :

19 mai 2026

Séance du 18 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le 18 juin à 17 heures 30

le bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
à PITHIVIERS sous la Présidence de Madame Patricia PAILLOUX

Etaient présents : Mesdames BRUCHET Delphine, GABILLON Caroline,
HERBLOT Marie-Claude, RAGOBERT Catherine, PAILLOUX Patricia,
Messieurs BARJONET Thierry, BAUER Christophe, BOURGEOIS Martial,
BRUNEAU James, BUIZARD Maxime, GAURAT Hervé, LAROCHE Pierre,
MARGOTTIN Gilles, MELLINGER Arnaud, POINCLOUX Daniel, TAVERNIER
Eric

Excusés : Mme DUPRE Céline, Messieurs GUERINET Patrick,

Pouvoirs :

Mme DUPRE Céline donne pouvoir à Mme BRUCHET Delphine
M. GUERINET Patrick donne pouvoir à M. BRUNEAU James

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 045-200079903-20260618-DELIB212026-DE

Le Bureau du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais,

Vu l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais en date
du 1^{er} janvier 2005,

Vu la délégation de pouvoir du Comité Syndical du 6 mai 2026 par délibération n° 11/2026,

Considérant le courrier du CNAS en date du 3 avril 2026 demandant la désignation des délégués locaux suite aux élections
municipales,

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente,

DECIDE

Article 1 : de désigner la Présidente du PETR, en tant que déléguée du CNAS pour le collège des élus.

Article 2 : de désigner M. David VOYER, Directeur du PETR, en tant que délégué du CNAS pour le collège des agents.



Certifié conforme au registre des délibérations,

La Présidente


Patricia PAILLOUX